

VADEMECUM DU CONVIVE

1. Rassurez-vous, vous êtes pris en charge...



A votre arrivée dans les salons du *Cercle républicain*, les administrateurs du *Comité de la haute Auvergne* vous reçoivent eux-mêmes. Ils vous remettent la **liste des personnes présentes** (où figurent, selon les informations transmises : nom, profession ou activité, "attaches" en Auvergne). Voilà pourquoi nous vous demandons quelques renseignements sur vous.

Un **badge** à votre nom vous est remis : à défaut d'être connus, vous serez reconnus ! Et vous ne serez pas lâchés dans l'arène du coquetel sans être présentés à quelqu'un de votre village, ou de votre secteur socio-professionnel.

2. Apéritif...

L'apéritif est convivial. A son arrivée, l'intervenant salue individuellement tous les convives qui peuvent avoir un échange personnel avec lui. Par ailleurs, n'hésitez pas à demander aux administrateurs du *Comité* de vous présenter telle ou telle personne dont vous auriez vu le nom sur la liste.

3. Le dîner...

Les convives sont placés en fonction de leur affinité. Et s'ils reviennent à un autre dîner (et ils reviennent !) la diversité permet de les asseoir auprès de nouveaux convives. A chaque couvert, un livret illustre le menu du dîner : en pages intérieures, des documents sont placés à la demande des convives (informations diverses, de nature économique ou culturelle). N'hésitez donc pas à nous transmettre à l'avance des communiqués que vous voudriez diffuser. Nous sommes là pour ça. Au cours du repas, l'intervenant fait un exposé magistral, puis, répond aux questions des convives. En règle générale, on est à table de 20:30 à 22:30, ce qui permet de poursuivre les conversations très amicalement dans le salon attendant.



4. Les Regards d'Auvergne...

La revue "*Regards d'Auvergne*" publie un article sur la soirée. Il traite de l'exposé de l'intervenant, des questions posées, et il peut être augmenté de développements pédagogiques pour illustrer le thème de la soirée. Le but étant de publier un exposé sans contresens, l'intervenant et les convives qui ont posé des questions peuvent apporter toutes précisions, avant publication (soyez donc rassurés en prenant le micro : les *Regards* n'ont pas vocation à piéger mais à susciter de la réflexion). L'article peut être également publié dans d'autres médias.

5. La photothèque...

Vous avez été pris en photo ? Vous risquez fort d'être épinglés dans la photothèque du e-site. De plus, vous serez "*googlelisé*". Il vous faudra donc assumer votre "*auvergnatitudo*" devant vos amis, vos collègues, votre patron... Sous votre nom, un [hyperlien](#) pourra conduire l'internaute à votre propre e-site (un peu de publicité, ce n'est pas de refus !). Vous n'avez pas de site ? Le *Comité* peut créer une page "*pdf*" qui vous permettra de présenter vos activités (textes, photos, etc.) qui sera également "*googlelisée*"...

... excellente soirée !